

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2311

29 août 2014

### SOMMAIRE

|   |        |  |        |
|---|--------|--|--------|
| Accor Hôtels Luxembourg SA .....  | 110922 | Genia Investment Group S.A. ....   | 110913 |
| Adoméa Services .....   | 110883 | G.E.S. Gestion Événement & Spectacle,<br>Event & Show Management S.A. .... | 110895 |
| Alaeo Partnership Sàrl .....  | 110894 | GH Construction S.à r.l. ....  | 110907 |
| Apollo HoldCo S.à r.l. ....   | 110926 | Gomareal S.A. ....   | 110899 |
| ATS Holding Luxembourg S. à r.l. ....                                     | 110892 | Java International S.A. ....   | 110898 |
| Ats Software Luxembourg S.à r.l. ....                                     | 110892 | Lux 11 Starlight GBP S.à r.l. ....   | 110910 |
| Belfius Re .....  | 110884 | Lux-Automotive S.à r.l. ....   | 110914 |
| Biocera S.A. ....   | 110901 | NC Project S. à r.l. ....  | 110914 |
| BLITO HOLDING Spf S.A. ....   | 110897 | Nexstep Investors .....  | 110920 |
| Centre Hospitalier Emile Mayrisch .....                                   | 110895 | Nordic Finance Holding S.A. ....   | 110912 |
| Communauté Tunisienne Luxembourggeoi-<br>se .....                         | 110882 | Roial-Wurth S.à r.l. ....  | 110890 |
| Compagnie Piere Holding S.A.- SPF ....                                    | 110899 | Russian Mortgages Capital S.A. ....  | 110895 |
| Crédit Agricole Corporate and Investment<br>Bank, Luxembourg Branch ..... | 110899 | Saljoha S.A. ....  | 110908 |
| Erep Luxembourg S.à r.l. ....   | 110890 | S.C.I. Cassiapee .....   | 110887 |
| EREP Securitization S.à r.l. ....   | 110895 | SHCO 64 S.à r.l. ....  | 110887 |
| ESCF Germany S.à r.l. ....  | 110902 | Shine Luxembourg Holdings Limited S.à<br>r.l. ....                         | 110915 |
| Estatinvest AG .....  | 110923 | Shine Luxembourg Limited S.à r.l. ....                                     | 110917 |
| European Label S.A. ....  | 110904 | Silkridge International S.à r.l. SPF .....                                 | 110892 |
| Fiberman Management S.à r.l. ....   | 110925 | SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l.<br>.....                       | 110924 |
| FinEsse S.A. ....   | 110926 | TC Proactive III S.à r.l. ....   | 110885 |
| Fin Metech Holdings S.A. ....   | 110889 | Trustconsult Management (Luxembourg)<br>S.à r.l. ....                      | 110919 |
| FPstyle S.à r.l. ....   | 110891 | Tyrus Capital Opportunities S.à r.l. ....                                  | 110888 |
| Franzen und Brandt .....  | 110890 | UKSA City University S.à r.l. ....   | 110926 |
| Ga Finance Holding S.A. ....  | 110909 |  |        |
| Gavilon Luxembourg HoldCo II S.à r.l. ...                                 | 110905 |  |        |

## Communauté Tunisienne Luxembourgeoise, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 54, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg F 10.014.

### — STATUTS

L'association: COMMUNAUTE TUNISIENNE LUXEMBOURGEOISE est une association sans but lucratif créée en 2014,  
Les membres fondateurs

NIFER FAHMI: 54, Rue de Gare L-4130 Esch/alzette

Tel: + 352 691560167 Gérant de société. Nationalité Tunisienne désigné président de l'association CTL. SIGNATURE  
BOUAZIZI Jalel: 26 Rue Nic. Meyers L-4918 Bascharage.

Tel: + 352 691 690 852 pensionné. Nationalité Luxembourgeoise désigné Secrétaire de L'association CTL SIGNATURE  
BOUHLEL Fakher: 51 GRAND RUE L-6310 Beaufort

Tel: + 352 661 766 584 Gérant de société. Nationalité Luxembourgeoise désigné Trésorier de l'association CTL  
Signature

Créent par la présente une association sans but lucratif par les dispositions de la loi de 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée.

**Art. 1<sup>er</sup>** . L'association est nommée COMMUNAUTE TUNISIENNE LUXEMBOURGEOISE (CTL) association sans but lucratif. Siège social 54, Rue de Gare L-4130 Esch/Alzette

**Art. 1<sup>er</sup>.1.** toutes les fonctions exercés par les membres de l'association ont un caractère bénévole et sont exclue de toutes rémunérations.

**Art. 2.** L'association a comme but de développer la solidarité et la fraternité des personnes d'origine tunisienne et Luxembourgeoise et de divers pays et régions, de faciliter l'intégration de la communauté de tout âge et toutes religions Ses activités sont diverses: culinaires, sportives, spectacles de danses folkloriques et modernes, les fêtes traditionnelles européennes et tunisiennes. Actuellement, l'association s'engage à motiver les adolescents à s'investir, ainsi que de transmettre un patrimoine historique et culturel aux plus jeunes, nous sommes ouvert à ce beau pays qui nous a accueilli. Aussi de créer des liens entre personnes d'horizons différents dans la perspective d'une aide en faveur des personnes en difficulté.

**Art. 3.** L'association est politiquement et religieusement neutre totalement indépendante sans idéologie, ni politique ni religion.

**Art. 4.** le nombre des membres administratif ne peut pas être inférieur à trois.

**Art. 5.** Le conseil administratif peut exclure tout membre s'il porte atteinte à l'intérêt de l'association ou à un des autres membres et à partir de ce moment est suspendu de tous ces fonctions et n'a aucun droits à faire valoir ni sur les cotisations ni sur aucun patrimoine de l'association.

**Art. 6.** Chaque membre a le droit de se retirer de l'association a n'importe quelle moment moyennement en envoyant sa démission au siège de l'association, et réputé démissionnaire, après le délai de trois semaines.

**Art. 7.** suite à l'assemblée générale, le conseil de l'administration a fixé la cotisation annuelle et ne devait pas dépassé les 20 euros (20€)

**Art. 8.** les ressources de l'association sont: les cotisations des membres, les subsides et subventions et les dons en sa faveur.

**Art. 9.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu tous les deux ans par l'assemblée générale et le conseil administratif.

Le président: assure la bonne conduite, la cohésion du groupe et veille au bon fonctionnement de l'association

Le secrétaire général: le bras droit du président et le remplace en cas d'absence et assure les correspondances.

Le trésorier: gère le compte de l'association et doit établir le bilan bimensuel et annuel.

**Art. 10.** Le conseil de l'administration gère les biens, le patrimoine et les avoirs de l'association.

**Art. 11.** L'assemblée générale qui se compose de tous les membres est convoqué par le conseil d'administration régulièrement tous les 2 mois, toute convocation se fait au moins 2 semaines avant la date de la réunion ou s'il y a obligation de se réunir en urgence.

**Art. 12.** Le conseil d'administration accepte toute proposition émis pas un des membres et établi ou provoque un vote pour l'adoption des nouvelles idées.

**Art. 13.** L'assemblée générale ne peut pas modifier les statuts de l'association si c'est indiqué dans la convention et si l'assemblée compte moins de deux tiers, une seconde réunion est convoquée et si ce n'est pas le cas la délibération et la décision reviendra au tribunal civil.

**Art. 14.** L'assemblée générale doit délibérer sur consultation et modification du statut et le règlement interne, révision des comptes, approbation des budgets, réclamations, changement d'un administrateur, nouvelle proposition et aussi la dissolution de l'association.

**Art. 15.** Le conseil d'administration soumet un bilan annuel en détaillant tous les dépenses et désigne un réviseur de caisse.

**Art. 16.** La liste des adhérents et des nouveaux membres est complétée à tout moment.

**Art. 17.** Le conseil d'administration représente l'association avec les tiers pour le bon engagement de la CTL.

**Art. 18.** En cas de liquidation les biens sont affectés à une autre association similaire.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts, est renvoyé à la loi du 21/04/1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé ce dernier temps par l'assemblée générale.

Référence de publication: 2014090730/67.

(140107171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2014.

---

### **Adoméa Services, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 188.112.

#### — STATUTS

L'an deux mille quatorze, le quatre juin.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Yamina CHALABI, sans état, née à Montbéliard (France) le 10 juin 1985, demeurant à F-25200 Montbéliard (France), 52, rue du Petit Chênois.

La comparante a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de "Adoméa Services".

A tout moment, l'associée peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

**Art. 3.** La société a pour objet les services et activités commerciales de vente de prestations de services à domicile telles que le nettoyage, le repassage, la garde d'enfants à domicile, d'aides aux devoirs, l'accompagnement de personnes ainsi que des prestations de nettoyage pour les sociétés.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie, ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-€), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- €) chacune.

**Art. 6.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

**Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat, leur rémunération (s'il en est) et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2014.

*Souscription et libération*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites par l'associée unique, Yamina CHALABI, susdite.  
Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Ensuite l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommée gérante, pour une durée illimitée:

\* Yamina CHALABI, sans état, née à Montbéliard (France) le 10 juin 1985, demeurant à F-25200 Montbéliard (France), 52, rue du Petit Chênois.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: CHALABI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 juin 2014. Relation: LAC / 2014 / 26457. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014090750/65.

(140108541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

---

**Belfius Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 49.464.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatorze, le vingt juin.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Monsieur Rudy PARIDAENS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Belfius Insurance Services Finance, en abrégé «Belins Finance», société anonyme, avec siège social à L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37.631, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 13 juin 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société anonyme BELFIUS RE (la «Société»), avec siège social à L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 49.464, a été constituée sous la dénomination de BACOB RE, suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 105 du 13 mars 1995. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 novembre 2013, publié au Mémorial C, numéro 57 du 7 janvier 2014;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à un million deux cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois euros (EUR 1.262.583,-) représenté par cinquante et un mille cinq cent trente-quatre (51.534) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées;

- que Belins Finance, précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les actions et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 12 juin 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé, la Société ayant demandé et obtenu le retrait de son agrément pour effectuer des opérations de réassurance conformément à l'article 100-5 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 12 juin 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au réviseur d'entreprises agréé de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à MILLE QUATRE CENTS EUROS (EUR 1.400.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Paridaens, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 juin 2014. Relation: LAC/2014/28634. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014090850/61.

(140108455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

#### **TC Proactive III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 750.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 182.799.

In the year two thousand fourteen, on the twelfth day of June,

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

TC Three Limited, an exempted company incorporated with limited liability and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Register of Companies of the Cayman Islands under number 276996,

duly represented by Mrs Laura ARCHANGE, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Barcelona, on 10<sup>th</sup> June 2014.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of TC Proactive III S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of seven hundred fifty thousand US dollar (USD 750,000.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182.799 (the "Company"), incorporated before us, Maître Martine Schaeffer on 12<sup>th</sup> December 2013, pursuant to a deed published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 31<sup>st</sup> December 2013 number 3319.

The appearing party representing the entire share capital then passed the following resolution:

*Sole resolution*

The sole shareholder hereby resolves to modify the corporate purpose of the Company and accordingly to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment including the granting of loans to a restricted circle of borrowers as part of structured transactions or otherwise, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.”

*Estimate of costs*

The costs which are to be borne by the Company are estimated at EUR 1300.

WHEREOF the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first names, civil status and residence, the appearing person signed with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le douze juin,

Par-devant nous, maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comparait,

TC Three Limited, une société exemptée à responsabilité limitée, existant sous les lois des Îles Cayman, ayant son siège social sis PO Box 309, Uglad House, KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistrée au registre du commerce des Îles Cayman sous le numéro 276996,

Dûment représentée par Mme Laura ARCHANGE, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Barcelone, le 10 juin 2014.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de TC Proactive III S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de sept cent cinquante mille US dollars (USD 750.000.-), et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.799 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par devant nous en date du 12 décembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 31 décembre 2013, numéro 3319.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide par la présente de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements notamment l'octroi de prêts à un cercle restreint d'emprunteurs et ce dans le cadre de transactions structurées ou de toute autre manière, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.»

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais incombant à la Société est évalué approximativement à EUR 1300.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Archange et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 juin 2014. Relation: LAC/2014/28250. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014091658/89.

(140108701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

---

#### **S.C.I. Cassiaupée, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg E 241.

Merci de bien vouloir noter le changement d'adresse de Madame Béatrice de VOGUE qui est désormais Rue des Primeveres, 31, 3963 Crans-Montana, SUISSE.

FIDUPAR

Signature

Référence de publication: 2014088066/11.

(140103634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2014.

---

#### **SHCO 64 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 186.128.

#### *Extrait des décisions prises par les associées en date du 20 juin 2014*

1. Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).
3. Monsieur Elliot Greenberg, administrateur de sociétés, né à New York (Etat-Unis d'Amérique), le 19 janvier 1959, demeurant professionnellement aux Etat-Unis d'Amérique, 10019 NY, New York, 40, West 57<sup>th</sup> Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une période indéterminée.
4. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 mai 1986, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.
5. Monsieur Pierre Claudel, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 20.6.2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SHCO 64 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014088072/23.

(140103637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2014.

---

**Tyrus Capital Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 525.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 160.468.

In the year two thousand fourteen, on the twelfth day of June,

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Tyrus Capital Opportunities Master Fund Limited, an exempted company incorporated with limited liability and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Register of Companies of the Cayman Islands under number 250390,

duly represented by Mrs Laura ARCHANGE, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Barcelona, on 10<sup>th</sup> June 2014.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Tyrus Capital Opportunities S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of five hundred twentyfive thousand US dollar (USD 525,000.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.468 (the "Company"), incorporated before Maître Carlo Wersandt, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner on 19<sup>th</sup> April 2011, pursuant to a deed published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 7<sup>th</sup> July 2011 number 1498. The articles of incorporation of the Company were amended most recently on 26<sup>th</sup> April 2012 by a deed published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 19<sup>th</sup> June 2012 number 1527.

The appearing party representing the entire share capital then passed the following resolution:

*Sole resolution*

The sole shareholder hereby resolves to modify the corporate purpose of the Company and accordingly to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment including the granting of loans to a restricted circle of borrowers as part of structured transactions or otherwise, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.”

*Estimate of costs*

The costs which are to be borne by the Company are estimated at EUR 1300.

WHEREOF the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first names, civil status and residence, the appearing person signed with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le douze juin,

Par-devant nous, maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

comparaît,

Tyrus Capital Opportunities Master Fund Limited, une société exemptée à responsabilité limitée, existant sous les lois des Iles Cayman, ayant son siège social sis PO Box 309, Ugland House, KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistrée au registre du commerce des Îles Cayman sous le numéro 250390,

dûment représentée par Mme Laura ARCHANGE, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Barcelone, le 10 juin 2014.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de Tyrus Capital Opportunities S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de cinq cent vingt-cinq mille US dollars (USD 525.000,-), et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.468 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par devant Maître Carlo Wersandt, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner en date du 19 Avril 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 7 juillet 2011, numéro 1498. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 26 avril 2012 par un acte publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 19 juin 2012 numéro 1527.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide par la présente de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements notamment l'octroi de prêts à un cercle restreint d'emprunteurs et ce dans le cadre de transactions structurées ou de toute autre manière, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.»

*Evaluation des frais*

Le montant des frais incombant à la Société est évalué approximativement à EUR 1300.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Archange et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 juin 2014. Relation: LAC/2014/28252. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014091648/94.

(140108747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

---

**Fin Metech Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 70.979.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 779

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086898/11.

(140103135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

---

**Franzen und Brandt, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 31, rue de la Montagne.  
R.C.S. Luxembourg B 128.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086930/9.

(140103360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

**Erep Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 155.668.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014086867/10.

(140102915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

**Roial-Wurth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.478,94.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.  
R.C.S. Luxembourg B 25.030.

L'an deux mille quatorze, le treize juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ROIAL-WURTH S.à r.l., constituée suivant acte notarié, en date du 27 juin 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 262 de 1986.

L'assemblée se compose de:

- Monsieur Pierre ROIAL, demeurant à L-1143 Luxembourg, 23, rue Astrid, détenant 45 parts sociales
- Madame Pascale WURTH, demeurant à L-1143 Luxembourg, 23, rue Astrid, détenant 50 parts sociales

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre ROIAL, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Pascale WURTH, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard SCHEIWEN, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Tous les associés ont été convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire par des avis contenant l'ordre du jour envoyées par lettre recommandée en date du 3 juin 2014.

II.- Que sur les 100 (cent) parts représentant l'intégralité du capital social, quatre-vingt-quinze (95) parts sont représentées à la présente Assemblée générale extraordinaire laquelle valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

- 1.- Approbation des comptes annuels pour les exercices couvrant la période de 1986 à 2013 avec décharge à la gérance.
- 2.- Transfert du siège social à L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.
- 3.- Modification afférente de l'article deux des statuts.
- 4.- Décision sur la mise en liquidation de la société.
- 5.- Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.
- 6.- Nomination d'un commissaire à la liquidation.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve les comptes annuels pour les exercices couvrant la période de 1986 à 2013 et donne décharge à la gérance de la Société jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues et de modifier en conséquence l'article deux des statuts comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Senningerberg.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Pierre ROIAL, prénommé.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de nommer commissaire à la liquidation:

Fiduciaire Scheiwen Nickels & Associés S.à r.l., ayant son siège social à L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. ROIAL, P. WURTH, G. SCHEIWEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juin 2014. Relation: LAC/2014/28474. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092383/68.

(140109743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

---

**FPstyle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 180.127.

En date du 17 juin 2014

l'associé LINOSA Maria Egle demeurant au 28, rue Albert I<sup>er</sup> L-1117 Luxembourg a cédé 124 parts sociales de FPstyle sarl à RICHEZ Pascal demeurant au 5 rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg

CARIN Jacques

Gérant

Référence de publication: 2014086928/12.

(140102757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

---

**Silkridge International S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 187.862.

—  
EXTRAIT

La nouvelle adresse de Mauro Cadorin est la suivante:

6 via Bossi, CH-6900 LUGANO.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

SILKRIDGE INTERNATIONAL Sàrl, SPF

Référence de publication: 2014088040/14.

(140104395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2014.

**Ats Software Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ATS Holding Luxembourg S. à r.l.).**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 180.268.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth day of June;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

ATS International Inc., a company existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at 4<sup>th</sup> Floor, Willow House, Cricket Square, P.O. Box 2804, Grand Cayman KY1-1112, Cayman Islands, represented by its director (CEO), Mr Armin G. SCHMIDT, residing in Virchowstrasse 3, 14482 Potsdam,

here represented by Mr Pierre-Alexandre DELAGARDELLE, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, represented as said before, has declared and requested the officiating notary to state:

- That the private limited liability company "ATS Holding Luxembourg S. à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 180268, has been incorporated by deed of Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on the 22<sup>nd</sup> of August 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2701 of the 29<sup>th</sup> of December 2013,

- That the appearing person is the sole current partner (the "Sole Partner") of the Company and that he has taken, through his mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Partner decides to change the Company's denomination into ATS Software Luxembourg S.à r.l. and accordingly to amend article one (1) "Form -Corporate name" of the articles of incorporation of the Company as follows:

"There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée or "S.à r.l.") under the name "ATS Software Luxembourg S. à r.l." which will be governed by the laws applicable in the Grand Duchy of Luxembourg (hereafter, the «Company»), and in particular by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»)."

*Second resolution*

The Sole Partner decides to amend article three (3) "Object" of the Company as follows:

"The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of interests in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those interests.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may own, develop and manage a portfolio of intellectual property rights, as well as to acquire, develop and dispose/resell of copyrights, patents, trademarks, software rights and licenses and any other intellectual property rights, and manage those rights by sale, assignment, exchange and any other means. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.”

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with Us the notary the present deed.

#### **suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le douze juin.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **A COMPARU:**

ATS International Inc., une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social au 4<sup>th</sup> Floor, Willow House, Cricket Square, P.O. Box 2804, Grand Cayman KY1-1112, Iles Cayman, représentée par son directeur (CEO), Monsieur Armin G. SCHMIDT, demeurant au Virchowstrasse 3, 14482 Potsdam,

ici représenté par Monsieur Pierre-Alexandre DELAGARDELLE, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée..ATS Holding Luxembourg S. à r.l..., établie et ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 180268, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2701 du 29 décembre 2013.

- Que la comparante est la seule associée actuelle ("Associée Unique") de la Société et qu'elle a pris, par son mandataire, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associée Unique décide de changer la dénomination de la Société en ATS Software Luxembourg S.à r.l. et de modifier l'article 1 "Forme - Dénomination" des statuts de la Société comme suit:

"Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «ATS Software Luxembourg S. à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autres (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»)."

#### *Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de modifier l'article 3 "Objet" des statuts de la Société, comme suit:

“L’objet social de la Société est l’accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l’administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d’actifs tel qu’ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l’acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d’investissement, de souscription ou d’option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

Pour ce faire, la Société pourra gérer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle, ainsi qu’acquérir, développer et céder/revendre des droits d’auteur, brevets, marques, droit(s) et/or licence(s) sur des logiciel(s) ainsi que toute autre droit de propriété intellectuelle. Elle pourra gérer ces droits en les vendant, les assignant ou en les échangeant. La Société pourra en outre recevoir ou octroyer des licences sur les droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d’offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l’émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.”

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s’élève approximativement à la somme de huit cents euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l’anglais et français, déclare par les présentes, qu’à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d’une version française; à la requête de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P-A. DELAGARDELLE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juin 2014. LAC/2014/27974. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 juin 2014.

Référence de publication: 2014092608/136.

(140110791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

#### **Alaeo Partnership Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Alaeo Partnership S.à r.l.

G.B.A.D. Cousin / Carlos Munoz Beraza

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2014088915/13.

(140106085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2014.

---

**G.E.S. Gestion Evénement & Spectacle, Event & Show Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8421 Steinfort, 2, rue de Hagen.

R.C.S. Luxembourg B 67.237.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086933/9.

(140103014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

**EREP Securitization S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 162.261.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014086868/10.

(140102913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

**Russian Mortgages Capital S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.212.

- Mme. Marion Fritz, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement l'administrateur démissionnaire, Mons. Rolf Caspers, avec effet au 18 juin 2014.

- Le nouveau mandat de Mme. Marion Fritz prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014087978/15.

(140103593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2014.

**Centre Hospitalier Emile Mayrisch, Fondation.**

Siège social: L-4005 Esch-sur-Alzette, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg G 197.

**MEMBRES SORTANTS**

Les membres suivants ont présenté leur démission au Conseil d'Administration du CHEM en sa séance du 16 décembre 2013:

Nom et prénom: Mutsch Lydia

Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4039 Esch-sur-Alzette / 54, rue du Bourgrund

Nom et prénom: Bodry Alex

Fonction: Représentant de la Ville de Dudelange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-3490 Dudelange / 40, rue Jean Jaurès

Nom et prénom: Meisch Claude

Fonction: Représentant de la Ville de Differdange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4601 Nieder Korn / 71, avenue de la Liberté

### MEMBRES ENTRANTS

Il résulte des délibérations et décisions prises par le Conseil d'Administration du CHEM dans ses séances du 3 février et 10 mars 2014 que les personnes suivantes remplacent les membres démissionnaires:

Nom et prénom: Spautz Vera

Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4306 Esch-sur-Alzette / 31, rue Michel Rodange

Nom et prénom: Biancalana Dan

Fonction: Représentant de la Ville de Dudelange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-3412 Dudelange / 83, rue Grand-Duc Adolphe

Nom et prénom: Mangen Robert

Fonction: Représentant de la Ville de Differdange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4620 Differdange / 25, rue Emile Mark

La nouvelle composition du Conseil d'Administration du CHEM se présente comme suit à la date du 10 mars 2014:

Nom et prénom: Spautz Vera

Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4306 Esch-sur-Alzette / 31, rue Michel Rodange

Nom et prénom: Seyler Patrick

Fonction: Représentant de la société ArcelorMittal

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-1149 Luxembourg / 170, rue des Sept Arpents

Nom et prénom: Becker Alain

Fonction: Représentant de la Ville de Dudelange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-3531 Dudelange / 61, rue du Nord

Nom et prénom: Biancalana Dan

Fonction: Représentant de la Ville de Dudelange

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-3412 Dudelange / 83, rue Grand-Duc Adolphe

Nom et prénom: Codello Daniel

Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4216 Esch-sur-Alzette / 2, rue de Lorraine

Nom et prénom: Fox Marc

Fonction: Représentant de la société ArcelorMittal

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4909 Bascharage / 5, rue Belair

Nom et prénom: Hemmer-Nies Léa

Fonction: Représentant du Gouvernement

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4390 Pontpierre / 62, rue d'Europe

Nom et prénom: Huss Jean

Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4173 Esch-sur-Alzette / 25, rue André Koch

Nom et prénom: Jacoby Marc

Fonction: Représentant de la société ArcelorMittal

Membre effectif avec voix délibérative

Adresse: L-4930 Bascharage / 32, boulevard J.F. Kennedy

Nom et prénom: Mangen Robert

Fonction: Représentant de la Ville de Differdange  
Membre effectif avec voix délibérative  
Adresse: L-4620 Differdange / 25, rue Emile Mark  
Nom et prénom: Mellina Pierre  
Fonction: Représentant de la Ville de Pétange  
Membre effectif avec voix délibérative  
Adresse: L-4887 Lamadelaine / 81, rue Titelberg  
Nom et prénom: Soumer Raymond  
Fonction: Représentant de la société ArcelorMittal  
Membre effectif avec voix délibérative  
Adresse: L-4336 Esch-sur-Alzette / 24, rue de la Tuilerie  
Nom et prénom: Wolter Michel  
Fonction: Représentant de la Ville de Käerjeng  
Membre effectif avec voix délibérative  
Adresse: L-4937 Hautcharage / 1, rue J.-P. Origer  
Nom et prénom: Zwally André  
Fonction: Représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette  
Membre effectif avec voix délibérative  
Adresse: L-4060 Esch-sur-Alzette / 21, rue du Cinquantenaire  
Référence de publication: 2014092680/94.  
(140110238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**BLITO HOLDING Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 75.166.

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BLITO HOLDING Spf S.A.", avec siège social à L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch en date du 5 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 528 du 24 juillet 2000 et inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 75.166. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1494 du 21 juillet 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal WAGNER, comptable demeurant professionnellement à L-4761 Pétange 59, route de Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKE, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutateur de Monsieur Pascal WAGNER, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la société de L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> alinéa 2 des statuts;
  2. Acceptation de la démission de Monsieur Georges Majeurs en tant qu'administrateur délégué avec effet immédiat;
  3. Nomination d'un nouveau administrateur délégué, Monsieur Pascal Wagner, avec effet immédiat;
  4. Révocation du commissaire aux comptes «FIDES INTER-CONSULT S.A.», avec effet immédiat;
  5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, la société «SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.», avec effet immédiat;
- 4) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg et de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> alinéa 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établie dans la commune Pétange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Georges Majeurs en tant qu'administrateur délégué avec effet immédiat. L'assemblée nomme en remplacement de l'administrateur délégué:

- Monsieur Pascal Wagner, comptable, né le 08 février 1966 à Pétange avec adresse professionnelle à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2019.

*Deuxième résolution*

L'assemblée révoque le commissaire aux comptes «FIDES INTERCONSULT S.A.» avec siège social à L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 52925, avec effet immédiat.

L'assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes avec effet immédiat:

- la société «SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.» avec siège social à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 77.606.

Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2019.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Wagner, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juin 2014. Relation: LAC/2014/25919. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014092637/67.

(140110335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Java International S.A., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 186.580.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion des associés tenue le 19 mai 2014 que l'associé PAVANE INVESTMENTS S.A., ayant siège social au 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a transféré à la société PSPLUX, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, les 279 (deux cent soixante-dix-neuf) parts sociales de la société à responsabilité limitée JAVA INTERNATIONAL S. à r.l., dont le siège social est situé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le capital social de la société JAVA INTERNATIONAL S. à r.l. est détenu depuis le 19 mai 2014, comme suit par:

|                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| PAVANE INVESTMENTS S.A. .... | 31 parts sociales  |
| PSPLUX .....                 | 279 parts sociales |

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014089353/17.

(140105992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2014.

**Gomareal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 56.979.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 mars 2014*

Le siège social de la Société est transféré du 11, avenue Guillaume L-1651 Luxembourg au 534, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 juin 2014.  
Certifié sincère et conforme  
Pour Gomareal S.A.

Référence de publication: 2014086953/13.

(140102991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

---

**Compagnie Piere Holding S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 99.748.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAGNIE PIERE HOLDING S.A.- SPF  
Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial  
Signatures  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014088339/14.

(140105045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2014.

---

**Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 35.216.

—  
Société anonyme de droit français au capital de 7.254.575.271 euros, dont le siège social est au 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense, France, immatriculée sous le numéro Siren 304 187 701 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Luxembourg branch

Dont le siège est au 39 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 35.216 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés, C n°128 du 15 mars 1991.

*Composition du Conseil d'administration*

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est composé comme suit:

*Président*

Monsieur Jean Paul CHIFFLET  
Né le 3/9/1949 à Tournon sur Rhône (France)  
Demeurant 127 avenue de Malakoff, F - 75016 Paris

*Administrateur*

Monsieur François IMBAULT  
Né le 22/10/1948 à Ormoy la Rivière (France)  
Demeurant 1 rue des Saunelles Dhuiet, F - 91150 Ormoy la Rivière

*Administrateur*

Monsieur Frank DANGEARD  
Né le 25/2/1958 à Ottawa (Canada)  
Demeurant 30 avenue Junot, F - 75018 paris

*Administrateur*

Monsieur Jean PHILIPPE  
Né LE 25/11/1953 à Nîmes (France)  
Demeurant 72 avenue Trespoey, F - 64000 Pau

*Administrateur*

Monsieur François VEVERKA  
Né le 5/2/1952 à Le Raincy (France)  
Demeurant 84 avenue des Pages, F - 78110 Le Vésinet

*Administrateur*

Monsieur Philippe BRASSAC  
Né le 31/8/1959 à Nîmes (France)  
Demeurant 1281 route de Cagnes, F - 06140 Vence

*Administrateur*

Monsieur François THIBAUT  
Né le 7/5/1955 à Cosne Cours sur Loire (France)  
Demeurant Domaine de Villargeau, F - 58200 Pougny

*Administrateur*

Monsieur Jean-Louis ROVEYAZ  
Né le 3/6/1951 à Versailles (France)  
Demeurant les Boulaies, F - 72210 Chemire le Gaudin

*Administrateur*

Monsieur Marc DESCHAMPS  
Né le 25/4/1952 à Bessay sur Allier (France)  
Demeurant 31 rue de la Pachat, F - 63118 Cebazat

*Administrateur*

Monsieur Michel MATHIEU  
Né le 3/10/1958 à Saint Aimé (Algérie)  
Demeurant 1054a Chemin des Limites à F - 30000 Nîmes

*Administrateur*

Monsieur Jean-Pierre PAVIET  
Né le 11/11/1952 à Aime (France)  
Demeurant Montchavin, F - 73210 Bellentre

*Administrateur*

Madame Nathalie PALLADITCHEFF  
Née le 13/10/1967 à Draveil (France)  
Demeurant 10/12 rue Auguste Maquet, F - 75016 Paris

*Administrateur*

Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES  
Né le 24/04/1957 à Besançon (France)  
Demeurant 89/91 rue de la Palestine F - 35700 Rennes

*Administrateur*

Madame Anne-Laure NOAT  
Née le 05/02/1964 à Paris (France)  
Demeurant 7, avenue Maurice F - 92380 Garches

*Administrateur*

Madame Fabienne HAAS  
Née le 05/11/1959 à Neuilly-sur-Seine (France)  
Demeurant 17 rue Rousselet F - 75007 Paris

*Administrateur*

Madame Marie-Claire COLIN

Née le 05/04/1971 à Rennes (France)  
Demeurant 5 rue Dupont des Loges F - 75007 Paris

*Administrateur représentant les salariés*

Monsieur Jean-Frédéric DREYFUS

Né le 5/4/1957 à Boulogne Billancourt (France)

Demeurant professionnellement 9 quai du Président Paul Doumer, F - 92920 Paris-la-Défense

*Administrateur représentant les salariés*

Monsieur Marc KYRIACOU

Né le 21/2/1958 à Paris (France)

Demeurant professionnellement 9 quai du Président Paul Doumer, F - 92920 Paris-la-Défense

Luxembourg, le 30 juin 2014.

*Pour la société*

Pierre-Louis COLETTE

*Directeur général adjoint*

Référence de publication: 2014092666/93.

(140110204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Biocera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 88.269.

L'an deux mil quatorze, le dix mars.

Pardevant Me Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "BIOCERA S.A." ayant son siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg, constituée en date du 11 juillet 2002 par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C n°1377 du 23 septembre 2002,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 88.269 (la «Société»).

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Mlle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui se nomme également secrétaire.

L'assemblée générale désigne comme scrutatrice Madame Marcella SCARATI, employée privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée ayant été valablement constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'ordre du jour est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de siège au 5, Rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg.
2. Acceptation de la démission du commissaire au compte Prisma Consulting.
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes Triple A Consulting SA (RCS Luxembourg B 61.417) ayant son siège social au 25, Millegassel L-2156 Luxembourg.
4. Divers.

II. Que l'actionnaire unique représenté, la mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, pour les besoins de l'enregistrement.

III. Il apparaît que la liste de présence à mentionné que sur trois mille cents (3.100) actions en circulation, trois mille cents (3.100) actions sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. En considération de l'ordre du jour et des dispositions des articles 67 et 67-1 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

110902

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 5, Rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 2. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.»

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale prend acte et accepte la démission du commissaire aux comptes actuel de la Société et lui confère pleine et entière décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution:*

L'assemblée générale nomme la société «Triple A Consulting S.A.» ayant son siège social au 2, Millegässel L-2156 Luxembourg (RCS Luxembourg B 61.417).

Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à neuf cent quatre-vingt-dix euros (990,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparantes connues du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: V. PIERRU, M. SCARATI, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., LE 11.03.2014. Relation: LAC/2014/11369. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 11.03.2014.

Référence de publication: 2014092635/61.

(140110579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**ESCF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.529.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 175.175.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth of June.

Before US, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. ESCF Soparfi A S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 155.720,

hereby represented by Anne-Sophie LAMBERT, private employee, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on June 17<sup>th</sup>, 2014; and

2. TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS, a public pension fund and public entity of the State of Texas, the United States of America, having its principal place of business at 1000 Red River Street in Austin, Texas, the United States of America,

hereby represented by Anne-Sophie LAMBERT, prenamed, by virtue of a proxy given in Austin on June 9<sup>th</sup>, 2014.

The said proxies, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, acting in their capacity as the only shareholders, have requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing parties "ESCF Soparfi A S.à r.l." and "TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS" are the only shareholders of "ESCF Germany S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office in L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, incorporated by deed of the undersigned notary, on January 25<sup>th</sup>, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 843 of April 10<sup>th</sup>, 2013. These Articles of Incorporation have been amended for the last time by deed of the same notary on May 28<sup>th</sup>, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The capital of the company is fixed at five million two hundred and sixty-six thousand euro (EUR 5,266,000) represented by fifty-two thousand six hundred and sixty (52,660) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, entirely paid in.

The appearing parties take the following resolutions:

*First resolution*

The appearing shareholders resolve to increase the corporate share capital by an amount of two hundred sixty-three thousand euro (EUR 263,000), so as to raise it from its present amount of five million two hundred and sixty-six thousand euro (EUR 5,266,000) to five million five hundred and twenty-nine thousand euro (EUR 5,529,000), by issuing two thousand six hundred and thirty (2,630) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

*Subscription and liberation*

The appearing shareholder "ESCF Soparfi A S.à r.l." declares to subscribe the one thousand three hundred and fifteen (1,315) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (EUR 100) together with a total issue premium of one million four hundred ninety-two thousand five hundred euro (EUR 1,492,500), so that the amount of one million six hundred and twenty-four thousand euro (EUR 1,624,000) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

The appearing shareholder "TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS" declares to subscribe the one thousand three hundred and fifteen (1,315) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (EUR 100) together with a total issue premium of one million one hundred and eighty-three thousand euro (EUR 1,183,000), so that the amount of one million three hundred and fourteen thousand five hundred euro (EUR 1,314,500) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

*Second resolution*

The appearing shareholders resolve to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at five million five hundred and twenty-nine thousand euro (EUR 5,529,000) represented by fifty-five thousand two hundred and ninety (55,290) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ESCF Soparfi A S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 155.720,

ici représentée par Anne-Sophie LAMBERT, employée privée, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 17 juin 2014; et

2. TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS, un fonds de pension public et une entité publique de l'état du Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son établissement principal 1000 Red River Street à Austin, Texas, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Anne-Sophie LAMBERT, prénommée, en vertu d'une procuration délivrée à Austin, le 9 juin 2014.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, agissant en leur qualité d'associées, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Les sociétés comparantes «ESCF Soparfi A S.à r.l.» et «TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS» sont les seules associées de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ESCF Germany S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 janvier 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 843 du 10 avril 2013, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 28 mai 2014, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social est fixé à cinq millions deux cent soixante-six mille euros (5.266.000.- EUR) représenté par cinquante-deux mille six cent soixante (52.660) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

Les parties comparantes prennent les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société d'un montant de deux cent soixante-trois mille euros (263.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions deux cent soixante-six mille euros (5.266.000.- EUR) à cinq millions cinq cent vingt-neuf mille euros (5.529.000.- EUR), par l'émission de deux mille six cent trente (2.630.-) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription et libération*

L'associé «ESCF Soparfi A S.à r.l.» déclare souscrire à mille trois cent quinze (1.315) nouvelles parts sociales et de les libérer entièrement en espèces pour la somme de cent euros (100.- EUR) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de un million quatre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents euros (1.492.500.- EUR) de sorte que le montant de un million six cent vingt-quatre mille euros (1.624.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

L'associé «TEACHER RETIREMENT SYSTEM OF TEXAS» déclare souscrire à mille trois cent quinze (1.315) nouvelles parts sociales et de les libérer entièrement en espèces pour la somme de cent euros (EUR 100.-) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de un million cent quatre-vingt-trois mille euros (1.183.000.- EUR) de sorte que le montant de un million trois cent quatorze mille cinq cents euros (1.314.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

Les associés décident, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq millions cinq cent vingt-neuf mille euros (5.529.000.- EUR) représenté par cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix (55.290) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A-S. Lambert et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juin 2014. LAC/2014/29236. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Releveur (signée): Irène Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092781/121.

(140110198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**European Label S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 148.850.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mil quatorze, le seize juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Charles LOPEZ, avocat, né le 25 novembre 1970 à Malaga, Espagne, demeurant professionnellement à CH-1211 Genève, 20, rue J.Sénébier,

ici représentée par M. Marc Van Hoek, expert-comptable, en vertu d'une procuration datée du trente et un mai 2014, laquelle procuration paraphée «ne varietur» restera jointe au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée European Label S.A. est une société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 148850, établie et ayant son siège social au L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, ci-après nommée la "Société", a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Georges d'HUART, alors notaire de résidence à Pétange, le 12 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 11 novembre 2009 sous le numéro 2200.
- Que les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis;
- Que le capital social de la Société est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000.-), représenté par cinq cents (500) actions ayant chacune une valeur de cent Euros (EUR 100.-), entièrement souscrites et versé par l'actionnaire unique de la Société;
- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- Que l'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que l'actionnaire unique aujourd'hui à l'occasion de la dissolution a renoncé de façon définitive et irrévocable à la totalité des ces créances envers la société que tout le passif de la Société envers le tiers est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;
- Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique selon sa valeur comptable de bilan;
- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par la société à responsabilité limitée LUXFIDUCIA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B71.529, désigné "commissaire à la dissolution" par l'actionnaire unique de la Société;
- Que pourtant la dissolution de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société;
- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de la siège social de la Société au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
- Que pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Van Hoek et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juin 2014. LAC/2014/29224. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092751/56.

(140111087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Gavilon Luxembourg HoldCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 138.870.

In the year two thousand and fourteen.

On the twelfth day of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Gavilon International HoldCo II, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, registered with the Delaware Secretary of State under registry number 4541230,

here represented by Ms. Max MAYER, private employee, residing professionally in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party, through its attorney, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole shareholder of the private limited company (société à responsabilité limitée) "Gavilon Luxembourg HoldCo II S.à r.l.", with its registered office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B number 138870, incorporated by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on May 19, 2008, published in the Mémorial C number 1506 of June 18, 2008,

and that the appearing party has taken the following resolution:

#### *Resolution*

The appearing party decides to adopt an accounting year beginning on April 1 and ending on March 31 of the following year, acknowledges that as an exception, the accounting year which has begun on January 1, 2014 has ended on March 31, 2014, and decides to amend subsequently article 12.1 of the articles of association which will have henceforth the following wording:

#### **" Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first day (1) of April and ends on the thirty-first day (31) of March of the following year."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 900.-.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze.

Le douze juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### **A COMPARU:**

Gavilon International HoldCo II, LLC, une limited liability company, constituée selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, 19801 Delaware, enregistrée auprès du Secrétaire de l'Etat du Delaware sous le numéro de registre 4541230,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule associée actuelle de la société à responsabilité limitée "Gavilon Luxembourg HoldCo II S.à r.l.", ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B numéro 138870, constituée par acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 19 mai 2008, publié au Mémorial C numéro 1506 du 18 juin 2008,

et que la comparante a pris la résolution suivante:

#### *Résolution*

La comparante décide d'adopter un exercice social commençant le 1<sup>er</sup> avril et se terminant le 31 mars de l'année suivante, constate qu'exceptionnellement, l'exercice social qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2014 a pris fin le 31 mars 2014, et décide de modifier dès lors l'article 12.1 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

12.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1<sup>er</sup>) avril et se termine le trente et un (31) mars de l'année suivante.».

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 900,- EUR

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juin 2014. Relation GRE/2014/2415. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Claire PIERRET.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014092824/82.

(140110859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**GH Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 7, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 177.779.

L'an deux mille quatorze.

le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Monsieur Guy HERSCHBACH, salarié, demeurant à L-7620 Larochette, 53, rue de Mersch.

Lequel comparant est ici représenté par Monsieur Emmanuel KARP, juriste, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 24 juin 2014,

laquelle procuration, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée GH Construction S.à r.l., avec siège social à L-7327 Steinsel, 35, rue J-F Kennedy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 177.779 (NIN 2013 2422 533).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 juin 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1791 du 25 juillet 2013.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune.

Ensuite le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Steinsel à Roodt-sur-Syre et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi à Roodt-sur-Syre."

*Deuxième résolution*

L'associé unique, représentée comme dit ci-avant, décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-6910 Roodt-sur-Syre, 7, route de Luxembourg.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet:

- tous travaux de construction en béton, de voirie et d'excavation;
- tous travaux de maçonnerie, de plâtres et de pose de pierres de construction, d'enduits de plâtres, de peintures, pose de carrelage et autres revêtements, de menuiseries, d'armatures pour béton armé, de coffrages, d'imperméabilisations de façades et d'isollements;
- la pose d'éléments préfabriqués, ainsi que
- le commerce de tous articles pour le bâtiment.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. KARP, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 juin 2014. Relation: ECH/2014/1205. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): J.-M. MINY.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092846/61.

(140110801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Saljoha S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 143.457.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 18 juin 2014 que le mandat des personnes suivantes a été renouvelé et ce, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes clos au 31 décembre 2018:

- Monsieur Patrick MOINET, en tant qu'administrateur;
- Réviconsult S.à r.l., ayant son siège social au 24 avenue Victor Hugo, L1750 Luxembourg (avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2013), en tant que commissaire.

L'Actionnaire unique décide d'accepter la démission de Messieurs Olivier LIEGEOIS et Luc GERONDAL de leur poste d'administrateur, avec effet immédiat.

L'Actionnaire unique décide de nommer, les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes clos au 31 décembre 2018:

- Sandrine BISARO, née le 28 juin 1969 à Metz (France), et résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
- Christelle MATHIEU, née le 1<sup>er</sup> mars 1978 à Virton (Belgique), et résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014090584/24.

(140106972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2014.

---

**Ga Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.319.

Im Jahre zweitausendvierzehn, am siebenundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "GA FINANCE HOLDING S.A.", mit Sitz in L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 118.319 abgehalten.

Die Gesellschaft wurde durch notarielle Urkunde des Notars Maître Marthe THYES-WALCH, mit Amtssitz in Luxemburg, am 27. Juli 2006 gegründet, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, unter der Nummer 1881 vom 6. Oktober 2006. Die Satzung wurde zu letzten Mal abgeändert durch eine Urkunde von dem gleichen Notar vom 22. Dezember 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, unter der Nummer 224 vom 21. Februar 2007.

Die Hauptversammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Pascal WAGNER, Buchhalter, beruflich ansässig in L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

Der Vorsitzende bestimmt zur Sekretärin Frau Marilyn KRECKE, Privatangestellte, beruflich ansässig in L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

und die Hauptversammlung bestimmt zum Stimmenzähler Herrn Pascal WAGNER, vorbenannt.

Nachdem das Büro der Hauptversammlung bestimmt und durch den Vorsitzenden festgestellt ist, ersucht der Vorsitzende den Notar zu beurkunden, dass:

I. Die anwesenden oder vertretenden Aktionäre sowie die jeweilige Anzahl der von ihnen gehaltenen Inhaberaktien in einer Anwesenheitsliste aufgeführt sind. Diese Liste unterschrieben von den anwesenden Personen und von dem Notar, wird dieser Urkunde beigelegt und verbleibt bei dem Protokoll.

II. Sich aus der Anwesenheitsliste ergibt, dass alle dreihundert und zehn (310) Aktien, welche das vollständige Kapital der Gesellschaft darstellen in dieser Versammlung vertreten sind so dass diese über alle Punkte der Tagesordnung rechtsgültig entscheiden kann, über die die Aktionäre vor der Hauptversammlung unterrichtet wurden.

III. Die Tagesordnung der Hauptversammlung lautet wie folgt:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo nach L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg mit sofortiger Wirkung;

2. Entsprechende Abänderung von Artikel 1, zweiter Absatz der Satzung;

3. Anerkennung des Rücktritts von Herrn Georges Majerus als Delegierter des Verwaltungsrats mit sofortiger Wirkung;

4. Ernennung eines neuen Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Pascal Wagner mit sofortiger Wirkung;

5. Widerruf des aktuellen Kommissars „FIDES INTER-CONSULT S.A.“ mit sofortiger Wirkung;

6. Ernennung zum neuen Kommissars, nämlich die Gesellschaft „SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.“ mit sofortiger Wirkung;

7. Verschiedenes.

Nach Zustimmung der Berichte des Vorsitzenden und Feststellung der ordnungsgemäßen Zusammensetzung, fasst die Hauptversammlung einstimmig die folgenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo nach L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg mit sofortiger Wirkung.

*Zweiter Beschluss*

In Anbetracht des vorher gefassten Beschlusses wird Artikel 1, zweiter Absatz der Satzung von nun an folgenden Wortlaut haben:

" **Art. 1. Zweiter Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Pétange."

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung erkennt den Rücktritt von Herrn Georges Majerus als Delegierter des Verwaltungsrats mit sofortiger Wirkung.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt folgende Person, mit sofortiger Wirkung, als neuen Delegierten des Verwaltungsrats:

- Herrn Pascal Wagner, Buchhalter, geboren in Pétange am Februar 8. 1966, mit Berufsanschrift in L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

Das Mandat des Delegierten Verwaltungsrats endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung vom Jahre 2019.

*Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung widerruft den aktuellen Kommissar „FIDES INTER-CONSULT S.A.“, mit Sitz in L-1750 Luxembourg, 62, Avenue Victor Hugo, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg, Sektion B, unter der Nummer 52925 abgehalten, mit sofortiger Wirkung.

*Sechter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt zum neuen Kommissar die Gesellschaft „SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.“, mit Sitz in L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg, eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 77.606, mit sofortiger Wirkung.

Das Mandat des Kommissars endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung vom Jahre 2019.

Nachdem alle Punkte der Tagesordnung abschließend von der Hauptversammlung behandelt wurden, wurde diese für beendet erklärt.

*Abschätzung der Kosten*

Der Betrag der Kosten für die Gesellschaft aufgrund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, beläuft sich auf tausendzweihundert Euro (1.200,- EUR).

*Erklärung*

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Luxembourg, am Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen und Übersetzung in die Sprache der Vertreter der Erschienenen, alle dem Notar nach Vor- und Nachnamen, Personenstand und Wohnort bekannt, haben alle die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: P. Wagner, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juin 2014. Relation: LAC/2014/25921. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 12 juin 2014.

Référence de publication: 2014092839/83.

(140110445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Lux 11 Starlight GBP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 13.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 176.062.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SOF-IX Lux Master Co S.à r.l. a private limited liability company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164 480, here represented by its Manager, Mr Thierry Drinka, with professional address at 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

- That the limited liability company "Lux 11 Starlight GBP S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 176.062 has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, dated March 7<sup>th</sup>, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1168 dated May 17<sup>th</sup>, 2013. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER on July 30<sup>th</sup>, 2013 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2468 dated October 4<sup>th</sup>, 2013.

- That the issued share capital of the Company is set at thirteen thousand british pounds (GBP 13,000), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-six british pounds (GBP 26) each, fully subscribed and paid-up.
- That the sole shareholder owns the totality of shares of the Company.
- That the Company's activities have ceased; that the sole shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company.
- That the here represented sole shareholder appoints himself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid. The liquidation report will remain attached to the present deed.
- That the remaining net assets have been paid to the sole shareholder.
- The declarations of the liquidator have been certificated, pursuant to a report that remains attached as appendix, established by Mr Julien Petitfrère, having his professional address at 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg appointed as "commissaire-to-the-liquidation" by the sole shareholder.
- That the liquidation of the Company is done and finalised.
- That full discharge is granted to the managers of the Company for the execution of their mandates.
- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five (5) years at the former registered address of the Company being 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

SOF-IX Lux Master Co S.à r.l. une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 164.480, ici représentée par son Gérant, M Thierry Drinka, avec adresse professionnelle au 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "Lux 11 Starlight GBP S.à r.l." (la «Société»), ayant son social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 176.062, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1168 du 17 mai 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 juillet 2013, publié le 4 octobre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2468.
- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à treize mille livres sterling (13.000.- GBP), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-six livres sterling (26.- GBP) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- Que l'associé unique, possède la totalité des parts sociales de la Société.
- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'associé unique, siégeant en assemblée générale extraordinaire prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.
- Que l'associé unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé. Le rapport du liquidateur reste annexé au présent acte.
- Que l'actif restant est réparti à l'associé unique.

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, établi par Monsieur Julien Petitfrère, avec adresse professionnelle au 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg, désigné «commissaire à la liquidation» par l'associé unique de la Société.

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le titulaire de la copie du présent acte disposera de tous les pouvoirs nécessaires relatifs aux publications légales et aux formalités.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: T. Drinka et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juin 2014. LAC/2014/29228. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092937/102.

(140110567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Nordic Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 18.389.

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, société de gestion de patrimoine familial NORDIC FINANCE HOLDING S.A. S.P.F., ayant son siège social à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 1981, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 167 du 19 août 1981, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 août 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2075 du 5 octobre 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Solange Wolter, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik ROB, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il ressort de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut statuer valablement sur les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués. Ils déclarent par ailleurs avoir pris connaissance de l'ordre du jour préalablement communiqué.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.

2. Augmentation de capital à concurrence d'un montant de EUR 4.430.050,44 (quatre millions quatre cent trente mille cinquante Euros quarante-quatre cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 297.600.- (deux cent quatre-vingt-

dix-sept mille six cents Euros) à EUR 4.727.650,44 (quatre millions sept cent vingt-sept mille six cent cinquante Euros quarante-quatre cents) sans émission d'actions nouvelles.

3. Libération des actions par incorporation des réserves disponibles.
4. Modification afférente de l'article 3 des statuts.
5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence d'un montant de EUR 4.430.050,44 (quatre millions quatre cent trente mille cinquante Euros quarante-quatre cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 297.600.- (deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cents Euros) à EUR 4.727.650,44 (quatre millions sept cent vingt-sept mille six cent cinquante Euros quarante-quatre cents) sans émission d'actions nouvelles.

*Troisième résolution*

L'assemblée constate la libération complète par les actionnaires actuels au prorata de leur participation actuelle dans la société par incorporation de réserves disponibles.

L'existence desdites réserves a été justifiée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par un bilan intermédiaire en date du 30 avril 2014.

Ledit bilan restera, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

*Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'Article 3 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à quatre millions sept cent vingt-sept mille six cent cinquante Euros quarante-quatre cents (EUR 4.727.650,44), représenté par douze mille (12.000) actions sans valeur nominale.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ EUR 3.500.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER, F. ROB et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2014. Relation: LAC/2014/29740. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014093046/75.

(140110516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Genia Investment Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 105.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014088439/9.

(140104986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2014.

---

**Lux-Automotive S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. NC Project S. à r.l.).**

Siège social: L-8372 Hobscheid, 16, Grand-Rue.  
R.C.S. Luxembourg B 158.469.

L'an deux mille quatorze.

Le dix-sept juin.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

- Monsieur Djamel HACHEMI, chauffeur, né le 9 avril 1982 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant au 12, rue de Strasbourg, F-54190 Villerupt (France),

Le comparant est le seul propriétaire de la totalité des cinq cents (500) parts sociales de la société «NC PROJECT S. à r.l.» avec l'enseigne commerciale "MotoEXPO", établie et ayant son siège social à L-3429 Dudelange, 253, route de Burange, constituée suivant acte du notaire Paul BETTINGEN de résidence à Niederanven en date du 20 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 830 du 27 avril 2011, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 158.469, dont les statuts ont été modifiés suivant acte dudit notaire Paul BETTINGEN en date du 22 octobre 2012, publié au dit Mémorial C, Numéro 2819 du 21 novembre 2012.

Le comparant, en sa dite qualité, requiert le notaire d'acter:

- Qu'en date du 31 mars 2014 a été signée une convention de cession des parts sociales de la société objet des présentes au profit du comparant, et que dès lors la répartition du capital est la suivante:

|  |     |
|--|-----|
| Djamel HACHEMI, susdit, cinq cents parts . . . . . | 500 |
| Total: cinq cent parts sociales . . . . .          | 500 |

- Qu'aux termes de ladite cession, les gérants ont accepté la cession conformément à l'article 1690 du Code Civil,

- Que la copie de la cession restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ceci étant exposé, le comparant, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il accepte la démission du gérant administratif à savoir Nicodermo MAUCERI et de la gérante technique à savoir Céline GRENNEN, prenant effet au 31 mars 2014.

*Deuxième résolution*

Le comparant décide de se nommer aux fonctions de gérant technique de la société pour une durée illimitée et de nommer aux fonctions de gérant administratif, Monsieur Tarik MESQI, vendeur, né à Kénitra (Maroc) le 22 octobre 1977, demeurant à F-57100 Thionville (France), 19, rue Château Jeannot, apt 50, pour une durée illimitée.

La société sera désormais engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

*Troisième résolution*

Il décide de changer la dénomination sociale de la Société de «NC PROJECT S. à r.l.» en «Lux-Automotive S.à r.l.» et de supprimer l'enseigne commerciale "MotoEXPO".

*Quatrième résolution*

Suite à la résolution qui précède, il choisit de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>**. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Lux-Automotive S.à r.l.»."

*Cinquième résolution*

Il décide de transférer le siège social de Dudelange à Hobscheid et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2**. Le siège de la société est établi dans la commune de Hobscheid.

Il pourra être transféré dans tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés."

*Sixième résolution*

Il fixe l'adresse du siège social à L-8372 Hobscheid, 16, Grand-Rue.

*Septième résolution*

Il décide de modifier l'objet social de la société et en conséquence l'article 4 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet le commerce en général. La société aura entre autres pour activité l'achat, la vente et la location de véhicules automoteurs, de deux-roues, d'habillement et d'accessoires.

La société a également pour objet le commerce de bateau de tous types et toutes activités y relatifs ainsi que la vente de matériels et d'accessoires de la branche.

La société pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HACHEMI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 juin 2014. Relation: LAC / 2014 / 28596. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014093041/69.

(140110248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.461.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth of June.

Before us, Maître BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Shine Luxembourg Limited S.à r.l., a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.463,

here represented by Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on June 20<sup>th</sup>, 2014.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing company, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- "Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.461, (hereinafter referred to as the "Company") has been incorporated pursuant to a deed of the public notary, Maître Henri Beck, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated February 17<sup>th</sup>, 2010, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 685, dated March 31<sup>st</sup>, 2010.

- The articles of the Company have last been amended by a deed of Maître Henri Beck, prenamed, dated December 23<sup>rd</sup>, 2011, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 333 of February 8<sup>th</sup>, 2012.

- The share capital of the Company presently amounts to twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) consisting of twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

- The appearing company is the sole owner of all the shares of the Company.

- The appearing company, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing company, as the liquidator of the Company, declares that all major liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the following address: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the company appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Shine Luxembourg Limited S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.463,

ici représentée par Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juin 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- «Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg Section B sous le numéro 151.461 (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire résidant à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 17 février 2010, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 685 du 31 mars 2010.

- Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Henri Beck, prénommé, en date du 23 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 333 le 8 février 2012.

- La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (12.500,- GBP) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,- GBP) chacune.

- La comparante est propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente, la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que les principales dettes de la Société ont été réglées.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société dissoute pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres comptables et les documents relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'adresse suivante: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la société comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 juin 2014. Relation: ECH/2014/12089. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014093157/98.

(140110797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Shine Luxembourg Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.463.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth of June.

Before us, Maître BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Shine Limited, a private limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered address in Primrose Studios, 109 Regents Park Road, London, NW1 8UR, the United Kingdom and registered with the UK Companies House under number 04001973,

here represented by Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on June 24, 2014.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing company, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- "Shine Luxembourg Limited S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.463, (hereinafter referred to as the "Company") has been incorporated pursuant to a deed of the public notary, Maître Henri Beck, residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, dated February 17<sup>th</sup>, 2010, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 668, dated March 30<sup>th</sup>, 2010.

- The articles of the Company have last been amended by a deed of Maître Henri Beck, prenamed, dated December 23<sup>rd</sup>, 2011, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 338 of February 3<sup>rd</sup>, 2012.

- The share capital of the Company presently amounts to twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) consisting of twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

- The appearing company is the sole owner of all the shares of the Company.

- The appearing company, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing company, as the liquidator of the Company, declares that all major liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the following address: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the company appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Shine Limited, une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, et ayant son siège social à Primrose Studios, 109 Regents Park Road, Londres, NW1 8UR, Royaume-Uni, et enregistrée au Registre des sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 04001973,

ici représentée par Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- «Shine Luxembourg Limited S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, le Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.463 (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire résidant à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 17 février 2010, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 668 du 30 mars 2010.

- Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Henri Beck, prénommé, en date du 23 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 338 le 3 février 2012.

- La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (12.500,- GBP) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,- GBP) chacune.

- La comparante est propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente, la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que les principales dettes de la Société ont été réglées.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société dissoute pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres comptables et les documents relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'adresse suivante: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la société comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 juin 2014. Relation: ECH/2014/1208. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014093158/97.

(140110798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Trustconsult Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 107.572.

L'an deux mille quatorze, le deux juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

Trustconsult Group S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46233,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée,

Laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante a, par son mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée «Trustconsult Management (Luxembourg) S.à r.l.» (la «Société»), établie et ayant son siège social sis à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 107.572, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 452 du 14 mai 2005, et que les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1170, page 56120, du 8 mai 2014.

- Que le capital social de la Société est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), divisé en vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

- Que les dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») ayant trait aux fusions ont été accomplies, à savoir:

a) Publication du projet commun de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 875, page 41964 du 5 avril 2014, soit au moins un mois avant la date des assemblées générales extraordinaires convoquées afin de délibérer sur le projet commun de fusion.

b) Renonciation à l'élaboration d'un rapport écrit par les organes d'administration ou de direction de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions ou parts sociales, conformément aux disposition de l'article 265(3) de la Loi de 1915.

c) Elaboration d'un rapport par un expert indépendant, Grant Thornton Audit («Grant Thornton»), une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège au 89A Pafbruch, L-8308 Capellen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.652, conformément aux dispositions des articles 266 (3) et 26-1(2) de la Loi de 1915, dont copie sera annexée au présent acte.

d) Mise à disposition des documents requis par l'article 267 la Loi de 1915 au siège social de la Société au moins un mois avant la date des assemblées générales extraordinaires des sociétés fusionnantes.

- Que la comparante, agissant en sa qualité d'associé unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a pris en Assemblée Générale Extraordinaire, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale déclare qu'elle a pris connaissance du projet commun de fusion entre la Société et Trustconsult Luxembourg S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.995 (la «Société Absorbante»).

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société, sans exception, ni réserve, à la Société Absorbante.

L'Assemblée Générale constate que le projet commun de fusion a été exécuté par le représentant légal de la Société et de la Société Absorbante le 31 mars 2014 et a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 875 du 5 avril 2014, conformément à l'article 262(1) de la Loi de 1915.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver le projet commun de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 875 du 5 avril 2014, dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception, ni réserve.

L'Assemblée Générale décide, en outre, de réaliser la fusion par le transfert, suivant dissolution sans liquidation, de tous avoirs, actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le transfert de tous avoirs, actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante et les conditions d'émission des nouvelles actions à son Associé Unique, conformément au rapport d'échange mentionné dans le projet commun de fusion tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 875 du 5 avril 2014.

D'un point de vue comptable, la fusion prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, telle que prévu dans le projet commun de fusion.

Les nouvelles actions de la Société Absorbante donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société Absorbante à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le registre des actionnaires de la Société Absorbante sera mis à jour, après approbation de la Fusion, afin de refléter les actions émises au profit de l'Associé unique de la Société dans le cadre de la présente fusion.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale note et décide que, sans préjudice de l'approbation du projet commun de fusion par la Société Absorbante, la Société est dissoute sans liquidation et cessera d'exister conformément aux dispositions de l'article 274 de la Loi de 1915 à partir du présent acte.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale note que la fusion prend effet, d'un point de vue comptable, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 concernant les effets de la fusion vis-à-vis des tiers.

Décharge est accordée aux gérants de la Société ainsi qu'au réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné constate l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutées par la Société et la Société Absorbante et le plan commun de fusion.

#### *Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 1.300,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 juin 2014. Relation GRE/2014/2261. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014093220/91.

(140110023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

### **Nexstep Investors, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 188.163.

#### *Excerpts of the limited partnership agreement (the "agreement") of the fund executed on 18 June 2014*

**1. Partners who are jointly and severally liable.** Nexstep, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée - S.à r.l.) with registered office at 26 rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under number B 184.448 (the "General Partner").

#### **2. Name, Fund's purpose and registered office.**

##### I. Name

"Nexstep Investors", a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisée) in the form of a special limited partnership (société en commandite spéciale),

##### II. Purpose

a. In accordance with article 1(1) of the law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended, the purpose of the Fund is the collective investment of the Capital Contributions in real estate securities and assimilated assets and to ensure for the Limited Partners the benefit of the results of the management of these assets.

b. The General Partner, acting for and on behalf of the Fund shall have the power to do any and all acts necessary, appropriate, desirable, incidental or convenient to or for the furtherance of the purposes described in this section, including, without limitation, any and all of the powers that may be exercised on behalf of the Fund pursuant to the Agreement.

III. Registered Office

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**3. Designation of the manager and signatory powers.**

a. The management of the Fund shall be vested exclusively in the General Partner in accordance with the provisions of the Agreement.

b. The General Partner shall manage the Fund in accordance with the provisions of the law of 10 August 1915 relating to commercial companies as amended, the law of 12 July 2013 on alternative investment fund managers as well as the provisions of the Agreement.

c. The Fund is bound towards third parties in all matters by the General Partner or, as the case may be, by any person to whom such signatory authority shall be delegated by the General Partner.

**4. Date on which the Fund commences and the date on which it ends.** The Fund commenced upon its foundation on 18 June 2014 and shall continue for an unlimited duration unless the Fund is sooner terminated in accordance with the provisions of the Agreement.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

*Extrait du contrat social (le "contrat") du fonds conclu le 18 juin 2014*

**1. Associé solidaire.** Nexstep une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant un capital social de cent vingt-cinq mille euro (EUR 125.000,-), ayant son siège social au 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.448 (l'«Associé Commandité»).

**2. Nom, objet de la Fonds et siège social.**

I. Nom

"Nexstep Investors", un fonds d'investissement spécialisé organise comme une société en commandite spéciale.

II. Objet

a. Conformément à l'article 1(1) de la loi du 3 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée, l'objet du Fonds est le placement collectif des Contributions auprès de valeurs mobilières relatives à l'immobilier et tout actif s'y assimilant et de faire bénéficier aux Associés Commanditaires les résultats de la gestion de ces actifs.

b. L'Associé Commandité, agissant au nom et pour le compte du Fonds, a les pouvoirs de faire tout acte nécessaire, approprié, souhaitable, accessoire ou opportun en vue d'accomplir l'objet décrit dans la présente section, incluant, sans limite, tous les pouvoirs qui pourraient être exercés pour le compte du Fonds en vertu du Contrat.

III. Siège sociale

5, rue Jean Monnet, L- 2180 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

**3. Désignation des gérants et pouvoirs de signature.**

a. La gestion de la Fonds incombe exclusivement à l'Associé Commandité conformément aux dispositions du Contrat.

b. L'Associé Commandité est en charge de la gestion du Fonds conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, de la loi du 12 juillet 2013 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ainsi que du Contrat.

c. La Fonds est valablement engagé vis-à-vis des tiers par la signature de l'Associé Commandité ou, le cas échéant, de toute autre personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par l'Associé Commandité.

**4. Date à laquelle le Fonds commence et à laquelle elle se termine.** Le terme de la Fonds commence au 18 juin 2014 pour une durée illimitée à moins que le Fonds ne soit terminé avant conformément aux dispositions du Contrat.

For and on behalf of Nexstep Investors, represented by its general partner Nexstep, S.à r.l.

Annabelle Weiss

B Manager

Référence de publication: 2014093034/68.

(140110352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Accor Hôtels Luxembourg SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 100.771.

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ACCOR HOTELS LUXEMBOURG SA", avec siège social à L-3378 Livange, rue de Turi, R.C.S. Luxembourg section B numéro 100.771, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, en date du 21 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 706 du 8 juillet 2004, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le notaire instrumentant, en date du 22 mai 2013, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1690 du 15 juillet 2013.

L'assemblée est présidée par Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et scrutateur Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

II.- Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée sans convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un montant de EUR 201.500.000.- (deux cent un millions cinq cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 3.531.000.- (trois millions cinq cent trente-et-un mille euros) à EUR 205.031.000.- (deux cent cinq millions trente-et-un mille euros) par l'émission de 20.150.000 (vingt millions cent cinquante mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

- Souscription et libération en espèces des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, l'autre actionnaire renonçant à son droit préférentiel de souscription.

- Instauration d'un nouveau capital autorisé de DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS D'EUROS (250.000.000.- EUR) avec émission d'actions nouvelles, sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre, sur le vu d'un rapport de conseil à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

- Modification de l'article 5 des statuts.

- Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 201.500.000.- (deux cent un millions cinq cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 3.531.000.- (trois millions cinq cent trente-et-un mille euros) à EUR 205.031.000.- (deux cent cinq millions trente-et-un mille euros) par l'émission de 20.150.000 (vingt millions cent cinquante mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, est alors intervenue aux présentes:

La société anonyme de droit belge ACCOR HOTELS BELGIUM S.A., établie et ayant son siège social à B-1831 Diegem (Belgique), 25, Leonardo Da Vincilaan, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0413.483.185, ici représentée par Annick Braquet, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée,

laquelle société déclare souscrire les 20.150.000 (vingt millions cent cinquante mille) actions nouvelles et les libérer intégralement en espèces, de sorte que le montant de EUR 201.500.000.- (deux cent un millions cinq cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'instaurer un capital autorisé d'un montant de DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS D'EUROS (250.000.000.- EUR) avec émission d'actions nouvelles, sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre, sur le vu d'un rapport de conseil à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, qui restera, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

*Troisième résolution*

En conséquence de ce qui suit, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 205.031.000.- (deux cent cinq millions trente-et-un mille euros) représenté par 20.503.100 (vingt millions cinq cent trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix euros) chacune.

*Capital autorisé*

Le capital de la société pourra être porté de son montant actuel à deux cent cinquante mille euros (250.000.000.- EUR), par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le conseil d'administration, statuant par vote unanime des administrateurs, est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporations de bénéfices ou réserves au capital.
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles,
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte daté du 25 juin 2014 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 9.000.-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2014. Relation: LAC/2014/29736. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014092580/97.

(140110505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

**Estatinvest AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 129.234.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Référence de publication: 2014086871/10.

(140102741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

**SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.738.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

SOF-VI Global Holdings Lux S.à r.l. a private limited liability company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136 738, here represented by its Manager, Mr Thierry Drinka, with professional address at 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

- That the limited liability company "SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 136.738 has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated February 12<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 804 dated April 2<sup>nd</sup>, 2008. The articles of association of the Company have not been amended since.

- That the issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, fully subscribed and paid-up.

- That the sole shareholder owns the totality of shares of the Company.

- That the Company's activities have ceased; that the sole shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company.

- That the here represented sole shareholder appoints himself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid. The liquidation report will remain attached to the present deed.

- That the remaining net assets have been paid to the sole shareholder.

- The declarations of the liquidator have been certificated, pursuant to a report that remains attached as appendix, established by Mr Julien Petitfrère, having his professional address at 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg appointed as "commissaire-to-the-liquidation" by the sole shareholder.

- That the liquidation of the Company is done and finalised.

- That full discharge is granted to the managers of the Company for the execution of their mandates.

- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five (5) years at the former registered address of the Company being 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

SOF-VI Global Holdings Lux S.à r.l. une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

du Luxembourg sous le numéro B 136.738, ici représentée par son Gérant, M Thierry Drinka, avec adresse professionnelle au 3, rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "SOF-VI International Holdings Lux, S.à r.l." (la «Société»), ayant son social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.738, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 804 du 2 avril 2008. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

- Que l'associé unique, possède la totalité des parts sociales de la Société.

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'associé unique, siégeant en assemblée générale extraordinaire prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Que l'associé unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé. Le rapport du liquidateur reste annexé au présent acte.

- Que l'actif restant est réparti à l'associé unique.

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, établi par Monsieur Julien Petitfrère, avec adresse professionnelle au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg, désigné «commissaire à la liquidation» par l'associé unique de la Société.

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le titulaire de la copie du présent acte disposera de tous les pouvoirs nécessaires relatifs aux publications légales et aux formalités.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: T. Drinka et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juin 2014. LAC/2014/29229. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Référence de publication: 2014093195/98.

(140110566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---

**Fiberman Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2014.

Référence de publication: 2014086876/10.

(140103231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

---

**UKSA City University S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 153.826.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014088839/9.

(140105148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2014.

---

**FinEsse S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 137.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014086878/10.

(140102895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

---

**Apollo HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 172.233.

Suite à une convention de cession de parts sociales intervenue en date du 16 octobre 2013, l'actionnariat de la Société est désormais le suivant:

Equistone IV Excess LP:

3.550 parts sociales A1

3.550 parts sociales A2

3.550 parts sociales A3

3.550 parts sociales A4

3.550 parts sociales A5

85.397 parts sociales B1

85.397 parts sociales B2

85.397 parts sociales B3

85.397 parts sociales B4

85.397 parts sociales B5

Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P.:

119.174 parts sociales A1

119.174 parts sociales A2

119.174 parts sociales A3

119.174 parts sociales A4

119.174 parts sociales A5

2.867.094 parts sociales B1

2.867.094 parts sociales B2

2.867.094 parts sociales B3

2.867.094 parts sociales B4

2.867.094 parts sociales B5

Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P.:

101.675 parts sociales A1

101.675 parts sociales A2

101.675 parts sociales A3

101.675 parts sociales A4

101.675 parts sociales A5

2.446.073 parts sociales B1

2.446.073 parts sociales B2  
2.446.073 parts sociales B3  
2.446.073 parts sociales B4  
2.446.073 parts sociales B5  
Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P.:  
142.118 parts sociales A1  
142.118 parts sociales A2  
142.118 parts sociales A3  
142.118 parts sociales A4  
142.118 parts sociales A5  
3.419.043 parts sociales B1  
3.419.043 parts sociales B2  
3.419.043 parts sociales B3  
3.419.043 parts sociales B4  
3.419.043 parts sociales B5  
Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P.:  
113.577 parts sociales A1  
113.577 parts sociales A2  
113.577 parts sociales A3  
113.577 parts sociales A4  
113.577 parts sociales A5  
2.732.433 parts sociales B1  
2.732.433 parts sociales B2  
2.732.433 parts sociales B3  
2.732.433 parts sociales B4  
2.732.433 parts sociales B5  
Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P.:  
140.856 parts sociales A1  
140.856 parts sociales A2  
140.856 parts sociales A3  
140.856 parts sociales A4  
140.856 parts sociales A5  
3.388.703 parts sociales B1  
3.388.703 parts sociales B2  
3.388.703 parts sociales B3  
3.388.703 parts sociales B4  
3.388.703 parts sociales B5  
Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P.:  
98.464 parts sociales A1  
98.464 parts sociales A2  
98.464 parts sociales A3  
98.464 parts sociales A4  
98.464 parts sociales A5  
2.368.823 parts sociales B1  
2.368.823 parts sociales B2  
2.368.823 parts sociales B3  
2.368.823 parts sociales B4  
2.368.823 parts sociales B5  
SMEH Investment UG:  
180.000 parts sociales A1  
180.000 parts sociales A2  
180.000 parts sociales A3  
180.000 parts sociales A4

180.000 parts sociales A5

751.985 parts sociales B1

751.985 parts sociales B2

751.985 parts sociales B3

751.985 parts sociales B4

751.985 parts sociales B5

ESP 2008 Conduit L.P.:

50.293 parts sociales A1

50.293 parts sociales A2

50.293 parts sociales A3

50.293 parts sociales A4

50.293 parts sociales A5

1.146.217 parts sociales B1

1.146.217 parts sociales B2

1.146.217 parts sociales B3

1.146.217 parts sociales B4

1.146.217 parts sociales B5

APEH EUROPE V:

33.495 parts sociales A1

33.495 parts sociales A2

33.495 parts sociales A3

33.495 parts sociales A4

33.495 parts sociales A5

763.381 parts sociales B1

763.381 parts sociales B2

763.381 parts sociales B3

763.381 parts sociales B4

763.381 parts sociales B5

Malakoff Médéric 2012:

16.798 parts sociales A1

16.798 parts sociales A2

16.798 parts sociales A3

16.798 parts sociales A4

16.798 parts sociales A5

382.836 parts sociales B1

382.836 parts sociales B2

382.836 parts sociales B3

382.836 parts sociales B4

382.836 parts sociales B5

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014092565/132.

(140110118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

---